



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre

Paris, le

- 3 DEC. 2021

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur la situation du site havrais de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) Normandie Rouen-Le Havre, et notamment sur les problématiques de ressources humaines pour le master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF) – mention 1er degré.

Contacté par mes services, l'INSPE Normandie Rouen-Le Havre confirme qu'une solution temporaire, comme vous l'indiquez dans votre courrier, a été mise en place pour la rentrée universitaire par l'intermédiaire du détachement d'un professeur des écoles.

En ce qui concerne les enseignements de mathématiques, le déficit d'enseignants est partiellement réglé et les heures de formation des étudiants pourront être assurées lors de la prochaine année universitaire.

Les dispositions pour les années universitaires à venir seront actées dans le cadre de la convention entre l'université de Rouen et l'université du Havre qui est en cours d'actualisation. Je ne manquerai pas de m'assurer qu'elles revêtent un caractère pérenne, afin que la formation des étudiants du site havrais puisse être dispensée de manière pleinement satisfaisante.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Frédérique VIDAL

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75007 Paris